

[Numéros / 2011 | 2](#)

Les conséquences d'un désistement non précisé

DÉCISION DE JUSTICE

[CAA Lyon, 1ère chambre – N° 09LY00734 – 21 décembre 2010 – C+](#) [↗](#)

INDEX

Mots-clés

Désistement d'instance, Désistement d'action, Ecritures du requérant, Nature du désistement

Rubriques

Procédure

TEXTE

Résumé

¹ Un désistement dont la nature n'est pas précisée a le caractère d'un désistement d'instance. Il n'en va autrement que si le caractère de désistement d'action résulte sans aucune ambiguïté des écritures du requérant. En l'espèce, il a été donné acte dans une ordonnance du désistement de la demande de première instance sans plus de précision sur le caractère du désistement et sans que les écritures de la partie se désistant, puissent laisser supposer que son désistement devait être regardé comme un désistement d'action. Ce désistement doit être regardé comme un désistement d'instance.

DROITS D'AUTEUR

CC BY-NC-SA 4.0

[Numéros / 2011 | 2](#)